Image not found or type unknown

# Récupération congés annuel suite concours

Par **DucB**, le **03/06/2018** à **13:16**

Bonjour à tous !

Je me tourne vers vous, suite à un début de litige avec mon employeur.

Pour faire simple : j'ai été convoqué à mon oral de concours de titularisation (fonction publique) sur un jour en congé annuel, à 10h. Étant à Paris, il faut compter 45mn de trajet. De plus, même si j'ai été convoqué à 10h, je ne suis passé qu'a 14h30. Donc sorti à 15h.

Mon chef a, a priori, répondu que je ne pouvais pas récupérer une demie journée (voir une journée complète même, non? Vu le temps passé sur place...)

Avant de relancer mon chef, j'aurais aimé des avis.

Merci d'avance !

Par **P.M.**, le **03/06/2018** à **16:09**

Bonjour,
S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique…

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés